

Poitiers le 30/04/2020

A l'attention de Monsieur Franck Fauquembergue Directeur de l'Education et des Bâtiments

Bonjour Monsieur Fauguembergue,

En notre qualité d'élus, représentants du personnel au CHSCT, nous vous sollicitons afin de vous faire connaître nos interrogations et la pertinence de faire embaucher les agents des collèges le 5 mai alors que le CHSCT ne sera pas effectué et que sur le protocole de reprise des agents techniques territoriaux des collèges, il est stipulé que les locaux devront être désinfectés 3 jours avant la rentrée des élèves qui n'est que le 18 mai.

Plusieurs collèges n'ont pas encore reçu la totalité des produits et des EPI de protection.

Dans beaucoup de collèges les tenues de travail ne sont pas en quantité suffisante vu qu'il faut se changer et les laver tous les jours.

Les équipes seront-elles partout en nombre suffisant avec les absences des personnels qui resteront non mobilisables ?

Au vu de l'ensemble de ses questions qui relèvent du CHSCT, il nous paraît cohérent de déplacer la date de reprise des agents des collèges au lundi 11 après que le CHSCT aura siégé.

Le SPCG CGT86, s'oppose formellement à la reprise des agents sans qu'ils aient des masques aux normes COVID19 et en quantité suffisante, des gants jetables en quantité suffisante, visière de protection du visage et des tenues de travail afin de se changer tous les jours comme le demande le protocole.

Sans ces protections ci-dessus nous conseillerons aux agents d'utiliser leur droit de retrait, et si celui-ci n'est pas possible, d'utiliser leur droit de grève, préavis déposé par la fédération du 1er au 31 mai (en pièces jointes).

Nous profitons également pour vous alerter sur la situation des collègues du Collège René Descartes à Châtellerault qui n'ont pas d'EPI depuis des mois. Pour toutes les raisons citées ci-dessus, nous vous demandons de faire le nécessaire auprès des chefs d'établissement et des gestionnaires afin que les agents ne reprennent que le lundi 11 et qu'ils aient les moyens matériels de travailler en toute sécurité.

Cordialement,

Pour le syndicat SPCG CGT86 Les élus CHSCT ,

jean paul Moricheau jean christophe AUMOND

SPCG-CGT 86

Conseil Départemental de la Vienne Hôtel du département Place Aristide Briand 86000 POITIERS 05 49 00 49 37 / cgt@departement86.fr